



FORMATION PROFESSIONNELLE

Bénévolat et gestion de l'association



PUBLIC VISÉ

Membres et responsables d'association, bénévoles et salariés



PRÉREQUIS

Absence de prérequis



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS / COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir les connaissances nécessaires de base en termes administratif, comptable, financier et juridique, afin de préparer son projet et assurer la pérennité de son association

→ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les **différentes formes d'association**
- Comprendre le **rôle et le statut du bénévole d'association**
- Connaître les **principes généraux de l'association** (juridique, fiscalité, comptabilité)
- Mettre en œuvre les outils pour le **pilotage au quotidien de l'association** (relation bancaire...)

→ DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

- **Durée** (en distanciel et en présentiel) : 1 jour
Horaires : 9h-12h30 et 14h00-17h30
- **Organisation** : formation en **intra** (A la demande, possibilité de formation multi-structures)
- **Lieu** : **si présentiel**, mise à disposition des locaux par le client (salle, vidéoprojecteur, paper board). **A distance** : utilisation de l'outil TEAMS CONFERENCING en priorité

→ NOMBRE DE STAGIAIRES

- **En présentiel** : 6 stagiaires minimum/ 12 maximum
- **En distanciel** : 4 stagiaires minimum/10 maximum

→ MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- L'accès à nos programmes est réservé aux publics (actifs, bénévoles, retraités...) de nos partenaires (clients). **Finances & Pédagogie ne prend pas en compte les inscriptions individuelles.**

- Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités identifiées, le délai pour la mise en place de la formation est d'un mois (en moyenne).
- Nous clôturons les inscriptions 48h avant le début de la formation.

→ ACCESSIBILITÉ ET PRISE EN COMPTE DES SITUATIONS DE HANDICAP

- Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation (transmission d'un questionnaire pour mettre en place les compensations possibles et personnalisables en adéquation avec le besoin du stagiaire) pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée.
- Dans le cas d'externalisation des locaux de formation, nous vérifions auprès de l'hôte qu'il répond aux exigences de l'ERP 5^{ème} catégorie par mail avant le début de la formation.
- Par ailleurs, en fonction des demandes, nous mettons tout en œuvre pour nous tourner vers les partenaires spécialisés.
- Pour toutes informations complémentaires contacter notre **référent(e) Handicap**



➔ BUDGET (Prix public)

En présentiel

- Journée = 1300 euros
- Demi-journée = 690 euros

A distance

- Formation = 200 euros / heure

En multi-structures

(présentiel et à distance)

- Journée = 170 euros / personne (10 participants minimum)
- Demi-journée = 80 euros / personne

Finances & Pédagogie enregistrée au service de contrôle de la formation professionnelle sous le numéro 11 75 01779 75, bénéficie des dispositions actuelles de l'instruction n° 36 du 5 mars 1985 (DGI) permettant l'**exonération de la TVA sur les prestations et activités de formation.**

➔ MODALITÉS DE RÈGLEMENT

À réception de la facture, par chèque ou virement

➔ EXPERTISE ET COMPÉTENCES DE NOS CONSEILLERS

Les formateurs de Finances & Pédagogie sont des experts des questions financières. Issu(e)s du monde de la finance, ayant occupé différents postes au cours de leur parcours professionnel, ils maîtrisent les techniques bancaires. Ils suivent régulièrement des formations pour mettre à jour leurs techniques d'animation et actualiser le contenu de leurs formations

Pour nous contacter :

<https://www.finances-pedagogie.fr/contact/>

Liste des formateurs en régions :

<https://www.finances-pedagogie.fr/liste-des-conseillers/>

➔ MÉTHODES MOBILISÉES

- La formation s'appuie sur l'utilisation de supports PowerPoint, d'études de cas et de quizz interactifs

- Des supports pédagogiques sur les thèmes précités sont remis au format papier ou électronique

➔ SUIVI ET ÉVALUATION

- Attestation de présence ou d'assiduité
- Evaluation formative (QCM, exercices pratiques)
- Evaluation sommative (évaluation « à chaud » et « différée »)

PROGRAMME DE FORMATION



▶ JOUR 1 – MATIN

MODULE 1 : UNE ASSOCIATION, C'EST QUOI ?

(Exposé, échanges d'expériences)

- Panorama des associations en France
- Les différents types d'association : déclarée, d'utilité publique..., la loi de 1901
- Qu'est-ce qu'un bénévole ?

▶ JOUR 1 – APRÈS-MIDI

MODULE 2 : LA GESTION DE L'ASSOCIATION

(Exposé, cas pratiques et échanges d'expériences)

> Fiscalité : ce qu'il faut savoir

- Principes généraux
- Fiscalité des placements et des dons

> Comptabilité de l'association

- Obligations comptables
- Certification des comptes
- Bilan et compte de résultat

> Comment financer l'association ?

- Les ressources de l'association
- Les acteurs du financement
- La relation bancaire : consolider une relation de confiance

RÉFÉRENT(E)S

> Administratif : Roseline KOUAME

roseline.kouame@finances-pedagogie.caisse-epargne.fr

> Pédagogie et handicap : Marie-Veronique BRYON

marie-veronique.bryon@finances-pedagogie.caisse-epargne.fr





Retrouvez toutes nos formations sur www.finances-pedagogie.fr

- ACCOMPAGNER LES LOCATAIRES
EN DIFFICULTES FINANCIERES
- DE L'ENDETTEMENT AU SURENDETTEMENT
- ETRE UN CONSOMMATEUR AVERTI
- LES ASSURANCES, COMMENT ÇA MARCHE ?
- COUPLE ET ARGENT
- PRÉPARER SON ACHAT IMMOBILIER
- JE MONTE MA BOITE
- ▶ **BENEVOLAT ET GESTION DE L'ASSOCIATION**
- BIEN PREPARER SA RETRAITE
- COMPRENDRE LA TRANSMISSION DU PATRIMOINE
- L'ARGENT DANS L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
- ACCOMPAGNER LES CLIENTS EN SITUATION
DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE
- GERER LA RELATION BANCAIRE ET MAÎTRISER
L'ENDETTEMENT
- L'ÉPARGNE ET DES PLACEMENTS
- LE MICROCRÉDIT, POUR QUI ? POUR QUOI ?
- LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE



Finances & Pédagogie
Amener chacun à mieux maîtriser l'argent